

Image not found or type unknown



## Location meublée, factures edf

Par **roche**, le **19/02/2016** à **16:52**

Bonjour

Ma fille étudiante a signé un bail pour une location meublée avec charges forfaitaires.

La locataire précédente louait le logement vide et payait sa consommation électrique. Elle a donc résilié son abonnement en quittant le logement mais nous ne le savions pas.

Le propriétaire n'a rien fait et 6 mois après ERDF demande à ma fille une régularisation de consommation. Peut-on exiger du propriétaire qu'il prenne l'abonnement à son nom? (il me propose de décompter les factures du loyer mais ça me semble illégal et compliqué à gérer surtout quand ma fille quittera le logement)

Merci de bien vouloir me répondre

Cordialement